



A l'attention de Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves



Madame, Monsieur, Chers parents,

La crise sanitaire induite par le COVID-19 a nécessité la fermeture des écoles de la commune le 12 mars dernier.

Depuis, les élèves bénéficient d'un enseignement à distance maintenu par les enseignants.

Le gouvernement a annoncé le 28 avril la réouverture des écoles maternelles et élémentaires le 11 mai.

Cette réouverture est cadrée par la stricte application d'un protocole sanitaire, dont la dernière version m'a été communiquée le 03 mai 2020.

Dès les annonces de réouverture, les services de la collectivité ont mené un travail de réflexion, tout d'abord technique, puis associant les directrices et directeurs d'écoles, ainsi que les représentants des parents d'élèves.

Au regard des éléments techniques, pédagogiques et éducatifs collectés, et dans un objectif permanent de sécurité sanitaire pour les enfants et les personnels, la Commune a pris la décision de différer la réouverture des écoles :

- **Au 18 mai pour les classes élémentaires,**
- **Au 25 mai pour les classes maternelles.**

La scolarisation des enfants en présentiel reste sur la base du volontariat, mais, pour des raisons d'organisation des différents services, **votre décision vaut engagement jusqu'au 04/07.**

Nous sommes dans l'impossibilité d'assurer une quelconque garderie la semaine du 11 au 15 mai. En effet, cette semaine sera consacrée à l'aménagement des 5 établissements scolaires et de tous les lieux d'accueil pour assurer la protection maximum de vos enfants, de nos personnels et des enseignants.

Soucieux des difficultés que vous pouvez rencontrer, nous mettons tout en œuvre pour vous proposer dans le courant de la semaine prochaine les différents services annexes ainsi que leur conditions d'ouverture dès le 18 mai prochain.

Le questionnaire ci-joint permettra d'évaluer les besoins en service de garderie et de restauration scolaire, qui ne pourront être mis en place que dans le respect du protocole sanitaire. C'est pourquoi il vous est demandé de nous en faire retour auprès du directeur ou de la directrice d'école pour le mardi 12 mai dernier délai, afin qu'une décision soit prise et qu'une réponse vous soit apportée dans les meilleurs délais.

Madame, Monsieur, Chers parents, soyez assurés de mon soutien dans ce contexte si particulier et si éprouvant. Les services de la collectivité mettent tout en œuvre pour vous accompagner dans votre organisation familiale et parentale que je sais complexe.

Je ne doute pas que vous saurez comprendre les décisions prises, guidées par des impératifs de sécurité sanitaire, tout comme je comprends les impacts sur votre quotidien.

Les services de la mairie et du CCAS se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, chers parents, de mes sentiments dévoués

Le Maire,

Patrick MARTELLINI



A retourner à l'école (1 questionnaire par enfant) au plus tard le 12 mai

NOM **Prénom**
Adresse
Tel
Mail

Enfant :
NOM **Prénom :**
Scolarisé à l'école.....
En classe de

Mon enfant est en classe élémentaire

Retour à l'école le 18/05 oui non

- j'ai besoin d'un service de garderie de 7h30 à 8h30
- j'ai besoin du service de restauration scolaire
- j'ai besoin du service de garderie/périscolaire de 16h30 à 17h30
- j'ai besoin de l'accueil du mercredi (uniquement pour les enfants prioritaires)

Mon enfant est en classe maternelle

Retour à l'école le 25/05 oui non

- j'ai besoin d'un service de garderie de 7h30 à 8h30
- j'ai besoin du service de restauration scolaire
- j'ai besoin du service de garderie/périscolaire de 16h30 à 17h30
- j'ai besoin de l'accueil du mercredi (uniquement pour les enfants prioritaires)

Mon enfant poursuivra un enseignement à distance.

